

Patrimoine du Pays de Forcalquier

Bulletin annuel N° 3- Mars 2000 - Prix public 20 Fr

Sommaire:

Connaître les lois sur l'archéologie
Un bâtiment à sauver
Histoire contemporaine
Les Eglises de Mane
Le château d'Oraison
Archives de Forcalquier
Associations du Patrimoine



Réflexions sur le patrimoine de notre pays

L'an 2000 est arrivé ! combien d'entre nous, surtout parmi les plus âgés ont pensé à cette date magique en espérant la vivre, eh bien, on y est ! Mais on nous dit que le troisième millénaire ne commencera qu'au 1er Janvier 2001, il y a donc encore de l'espoir pour le catastrophisme de certains obsédés!

Pour nous, c'est bien la cinquième année de l'association qui commence, nous sommes résolument tournés vers l'avenir pour lequel, justement, nous essayons d'éviter ce que nous considérons comme des catastrophes, ici même, chez nous.

Par exemple : un pylône destiné aux antennes pour téléphones portables sur le site des ruines d'un château des comtes de Forcalquier, ou la construction d'une maison au milieu des ruines jamais explorées d'un site castral, ou encore la réfection d'une petite chapelle en ignorant l'occasion pour de comprendre l'histoire de sa construction par les murs mis à nu, etc...malheureusement nous avons pu constater au cours des deux dernières années :

- Plusieurs initiatives de municipalités, ou d'associations, et non des moindres, aboutissant à des destructions de sites non étudiés, sous couvert de mettre des ruines en valeur, sans consultation des services compétents, Architecte des Bâtiments de France ou Archéologue à la Direction des Affaires Culturelles.

- Violation d'une charte qu'elle a elle-même signée, par une entreprise puissante qui s'est mise à détruire un site archéologique.

- Mépris de sites archéologiques par leurs propriétaires qui donnent leur aval pour ses destructions.

- Méconnaissance des cultivateurs qui laissent explorer leurs champs par les détecteurs de métaux .

- Entreprise de terrassements qui ne signalent pas les tombes ou murs mis au jour avec leurs bulldozers.

A l'heure où l'on parle tant du patrimoine, des ratés monstrueux voient le jour.
C'est notre passé qu'on assassine !

Nous sommes atterrés de l'ignorance de certains responsables, du laxisme de certains autres, des manoeuvres de personnalités de tous bords pour qui le patrimoine lui-même devient le prétexte de controverses politiques.

Bien sûr, concilier modernité et patrimoine n'est pas facile et les appréciations des uns et des autres peuvent être différentes. Mais il me semble qu'étant en démocratie, la réflexion et la concertation doivent être la règle. Et quand les décisions ont été prises, en toute démocratie et avec l'assistance des services administratifs compétents, elles sont valables. (Ceux qui n'ont pas parlé quand ils y étaient invités, n'ont qu'à se taire)

Voilà à la fois les luttes et les sujets auxquels nos associations sont confrontées; heureusement, il y a aussi les municipalités qui se laissent convaincre et des associations avec lesquelles nous travaillons en symbiose et, quelquefois, le pot de terre gagne : Un village typique a été sauvé de l'urbanisation disgracieuse par arrêté de justice grâce à une association qui a attaqué le maire; le château comtal semble sauvé de l'antenne encombrante grâce à l'intervention rapide de M. le Préfet et de l'Archéologue de la D.R.A.C. qui ont réagi immédiatement à nos appels au secours. Bien sûr, il appartient au Service Régional de l'Archéologie de faire appliquer la législation, mais **veiller au Patrimoine est l'affaire de tous.**

Jeanine Bourvéau -Ravoux

Connaître les lois sur l'archéologie

Comme nous l'expliquons page précédente, il y a eu des problèmes récents concernant des sites archéologiques dans notre "pays". Il faut savoir :

Quiconque détruit volontairement des vestiges archéologiques, même non classés, même s'il en est propriétaire, est passible d'une amende. Cela concerne aussi les maires et les entreprises de terrassement tentées d'enfourer rapidement ce qu'elles découvrent.

En principe, à l'établissement d'un P.O.S. (plan d'occupation des sols) les services de la Direction des affaires culturelles donnent leur avis en fonction des connaissances qu'ils ont des zones archéologiques sensibles. Le problème se pose quand il n'y a pas de P.O.S. On pourrait alors conseiller aux maires, avant toute délivrance d'un avis quelconque, de consulter directement les services archéologiques de la DRAC, (Bdr. du Roi René, Aix,) ou d'avoir sur leur bureau la bible : "l'Atlas Archéologique des A H P. qui vient d'être édité par ces services.

Il faut aussi faire savoir aux agriculteurs qu'une trouvaille archéologique fortuite sur leur terrain leur appartient, mais elle doit être signalée aux service de l'archéologie à la Drac. Elle sera visitée, peut-être demandée pour étude, mais en définitive elle leur sera rendue ou bien proposée au rachat pour un musée si l'objet est exceptionnel. S'il s'avère qu'une fouille serait utile, elle ne serait faite qu'après accord avec le propriétaire.

- Article 14 de la loi du 27 septembre 1941 rend obligatoire la déclaration des découvertes au Service Régional de l'Archéologie D.R.A.C. (à Aix pour nous) ; l'article 16 de cette loi précise les droits du propriétaire.
et aussi :

- L'article 716 du code civil définit un trésor comme une chose que l'on trouve sans l'avoir cherchée et sur laquelle le propriétaire du terrain a des droits. **Donc n'hésitez pas à déclarer vos trouvailles.**

Il est aussi illégal de chercher des objets archéologiques à l'aide de détecteurs de métaux, même chez soi, sur son propre terrain! C'est un délit passible d'amende et aussi de prison, peines prévues à l'article 322-2 du code pénal, résultant de la loi du 5 Juillet 1980.

Le propriétaire du terrain qui donne son accord à un fouilleur clandestin peut être considéré comme complice; de plus il se fait voler ce qu'il lui appartient ! De nombreux fouilleurs clandestins s'approprient ainsi objets métalliques, parmi lesquels des monnaies, pour les revendre. En prélevant ainsi sur le terrain ces monnaies, ou d'autres objets, qui permettraient ultérieurement de dater le site, ils enlèvent aux archéologues présents ou futurs des éléments essentiels à la connaissance de notre histoire locale.

Nous avons pu constater, dans la mesure où la bonne foi d'un propriétaire ou d'une entreprise est évidente, que les services administratifs de l'archéologie sont conciliants et qu'ils s'efforcent toujours de gêner le moins possible, les activités ou les projets en cours, à l'occasion des travaux nécessaires à la suite d'une trouvaille.

l'Association "Patrimoine du Pays de Forcalquier" peut faire le relais, avec les services de l'archéologie, pour la déclaration d'une trouvaille.

Bâtiment à SAUVER : La Maison aux masques

Au 8 rue Marius Debout à Forcalquier, dite aussi la "Maison des 4 Saisons"
par Yves de Marseille

C'est une maison de taille relativement modeste et plus ancienne que la façade sur rue ne pourrait le laisser supposer . Elle doit dater, comme ses voisines, du XVII^e siècle, sur des fondations et des caves encore antérieures. Mais curieusement - et exceptionnellement à Forcalquier où, en dehors du n° 6 rue des Cordeliers, aucune maison n'offre de façade à décor sculpté figuré - celle-ci fut "embellie" dans la seconde moitié du XVIII^e siècle à la façon des hôtels particuliers aixois.

En tenant compte du décalage des modes entre Paris ou même Aix-en-Provence et la province plus traditionnelle - et bien que stylistiquement les détails des sculptures semblent dater de la première moitié du XVIII^e - je pencherais pour une datation vers les années 1780. Mais j'espère bien retrouver un jour aux archives, des prix-faits ou des témoignages permettant de le préciser.

Quoiqu'il en soit, le propriétaire d'alors décida de doter son logis d'une façade classique "à la mode", et cela sans tenir compte de l'aménagement intérieur : ainsi les trois fenêtres de la travée de gauche sont peintes en trompe-l'oeil et seulement percées de petites ouvertures qui correspondent aux anciens "fenestrons" de l'escalier primitif.

Pour éviter la pierre, trop coûteuse, on décida d'habiller l'ensemble de gypseries. Aujourd'hui le rez- de -chaussée défiguré ne comporte plus d'éléments permettant de restituer l'apparence du XVIII^e, mais on peut imaginer que la porte d'entrée était encadrée de moulures et surmontée d'une "agrafe" dans l'esprit de l'ensemble et que la porte double actuelle de style "garage" remplace une fenêtre ou la devanture d'une boutique également décorée.

Les étages présentent une homogénéité remarquable : murs soulignés de haut en bas de refends et flanqués de sortes de pilastres en bossages, au-dessus du soubassement formé par le rez-de-chaussée revêtu d'un enduit "façon pierre de taille". Les trois étages sont soulignés par des bandeaux moulurés dont les ressauts forment des appuis aux fenêtres. Au nombre de deux par niveau, de même hauteur pour les deux premiers, légèrement inférieure pour le troisième, ces fenêtres sont cintrées, ornées de moulures et de clefs en gypserie.

Ce sont ces clefs agrémentées de têtes féminines en haut-relief, qui ont donné leur nom à la maison et en constituent le principal intérêt.

Elles symbolisent les quatre saisons de l'année à travers des ornements et des coiffures appropriés.

Le printemps, au premier étage à gauche, le visage entouré de chutes de roses est coiffé d'une légère capeline de paille garnie de rubans et de fleurs. On peut y voir une allégorie de Flore .

Pour l'Été, ou Cérès, au deuxième étage à droite, les fleurs sont remplacées par des épis de blé. Quant au chapeau, très endommagé, son apparence première reste à retrouver.....

L'Automne, voué à Bacchus, au premier étage à droite, est également sinistré, mais autour du visage, pampres et grappes demeurent encore joliment ciselés.

L'Hiver enfin, au deuxième étage à gauche, est la figure la mieux conservée. Au dessus d'une sorte de casquette, le visage est emmitouflé d'un châle épais noué sous le menton. La liberté et le caractère non conventionnel de cette sculpture sont exceptionnels.

Notons au passage la répartition non chronologique des saisons et aussi, que pour donner l'impression, vus de la rue et malgré la distance de figures de même taille, les visages du deuxième étage sont sensiblement plus grands que ceux du premier.

Lors des réfections successives de la toiture, les cintres moulurés des fenêtres du troisième étage ont complètement disparu, ainsi que la corniche et la génoise ancienne qui couronnaient l'édifice.

Quant aux réparations des gouttières, elles ont entraîné la disparition totale du chaînage en forme de pilastre de gauche et la détérioration de celui de droite, ainsi que celle de la mouluration de la fenêtre "à l'Automne" et de l'enduit à refends de la façade.

Les menuiseries des fenêtres à petits carreaux des deux étages principaux paraissent d'origine et sont d'ailleurs reproduites à l'identique dans les creux des deux fenêtres simulées.

Au troisième étage les petits ouvrants semblent également d'époque, mais les peintures en trompe-l'oeil ont été détruites.

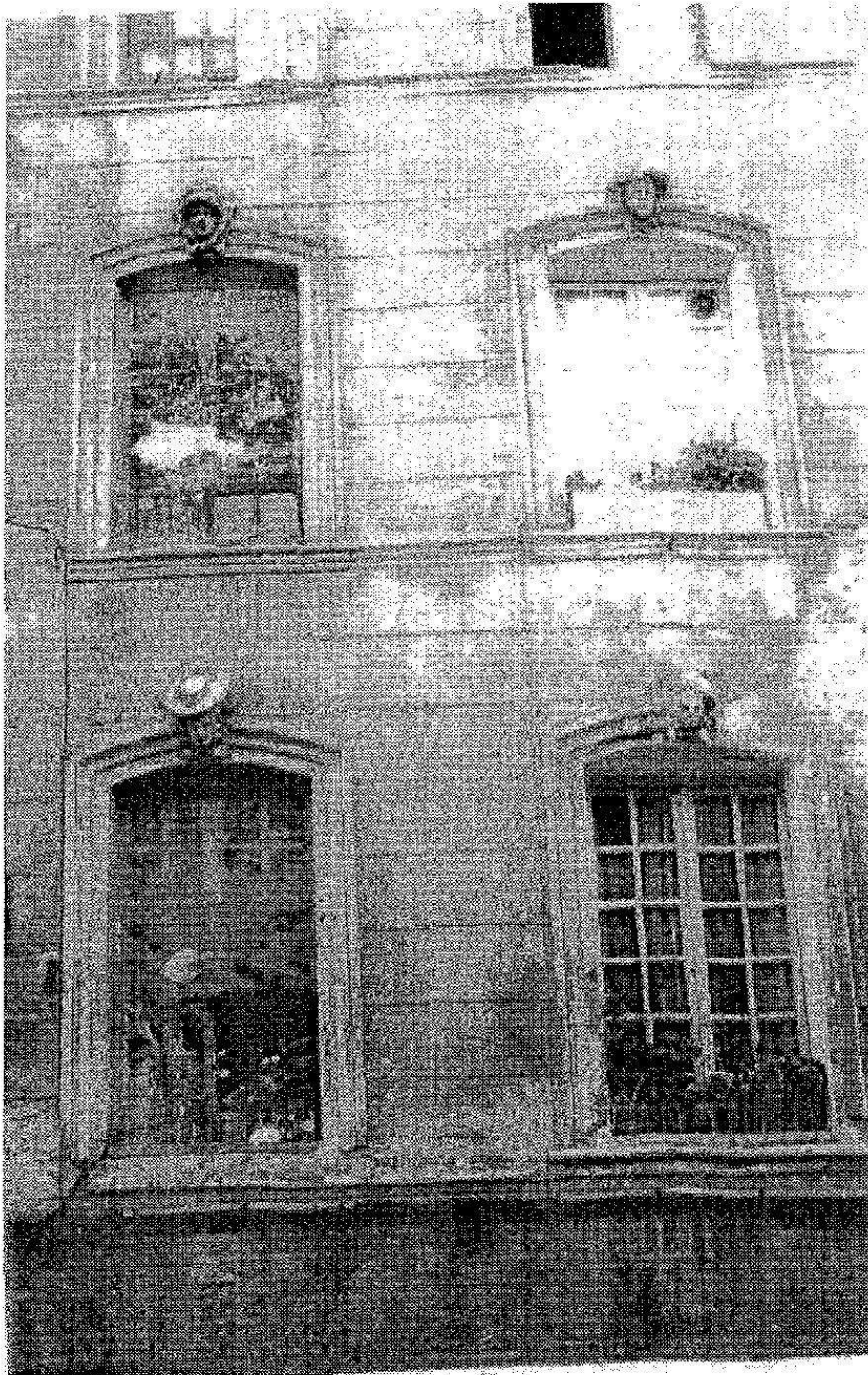
Malgré tous ces dommages, l'essentiel de la maison témoigne toujours du fameux temps de la douceur de vivre à Forcalquier. Elle mérite - exige même comme dirait la comtesse du Chaffaut, spécialiste émérite et passionnée des gypseries en Haute Provence - un élan enthousiaste pour la sauver et tenter de lui rendre son charme fait de grâce et de simplicité, de raffinement et de naïveté.

A nous, admirateurs inconditionnels et si souvent bafoués de la vieille ville de Forcalquier, de convaincre les propriétaires, édiles, ou simples passants, indifférents par ignorance, de l'urgence d'agir.

Yves de Marseille

Yves de Marseille, historien d'art et talentueux décorateur de cinéma a décoré de nombreux films et série de télévision; il a souvent travaillé avec Nina Companez et notamment ces dernières années pour "l'Allée du Roi "à la télévision. Il a choisi de s'installer à Forcalquier, qu'il aime beaucoup, depuis de nombreuses années. Il est l'un des fondateurs de notre association.





La Maison des Masques Rue Marius Debout

Histoire contemporaine : Une page noire de notre histoire

Par Thérèse Dumont

Le 11 Avril 1999, la médaille de "JUSTE PARMIS LES NATIONS " a été remise officiellement, à titre posthume, au maire de l'époque et aux habitants du petit village de Braux, près d'Annot, pour avoir sauvé de nombreuses familles juives qui s'y étaient réfugiées, de 1940 à la Libération. C'est à cette époque - aujourd'hui tout le monde le sait - que "la solution finale ", programmée par les nazis, était mise en application dans toute l'Europe.

Dans les Basses-Alpes environ 300 personnes, adultes, vieillards, petits enfants, furent arrêtées et déportées sans retour parce que nées juives. Dans ce département, éloigné des grands centres, se croyant à l'abri, ils furent d'abord victimes de la grande rafle du 25 Août 1942, opérée de nuit par les gendarmes obéissant aux ordres des préfets de Vichy de la zone dite "libre". Elle suivait la rafle du "Veld' Hiv", du 13 juillet, en zone occupée. A Dauphin, un couple était emmené, les voisins sauvant l'enfant. Seize autres personnes de Forcalquier les rejoignaient. En tout, le 26 Août 1942, 54 habitants des Basses - Alpes étaient emmenés à Nice, puis Drancy, puis Auschwitz.

En 1943 de nouvelles arrestations furent opérées à Forcalquier les 2 et 30 Novembre, puis le 7 janvier 1944 et le 20 Avril. On raconte qu' une femme se sauva par une fenêtre mais fut retrouvée plus tard. Le 29 Avril, à Mane une jeune fille est emmenée alors que son père, qui tentait de fuir, était abattu. A Manosque, plusieurs arrestations ce même jour, dont celle de la journaliste Louise ERNST, femme du célèbre peintre Max ERNST et amie de Jean Giono. Quelques jours plus tard se suicidait à Drancy, une habitante de Forcalquier.

Par ailleurs, depuis fin 1942, étaient internés, dans un couvent désaffecté de Reillanne, des femmes, des enfants, des vieillards, en principe protégés par leur nationalité. Or le 12 mai 1944, 54 d'entre eux étaient arrêtés, emmenés à Marseille puis à Drancy et Auschwitz, dont 8 enfants et un bébé de 6 mois.

Ces arrestations étaient opérées, en 1944, par une équipe de gangsters de Marseille, les frères Palmieri. Ils percevaient 1000 francs de l'époque par personne arrêtée. Les listes des victimes, établies par les préfets leur étaient communiquées par la Gestapo. En plus des brutalités ils n' hésitaient pas à s'accaparer de l'argent, des bijoux, et autres objets de valeur que certains pouvaient posséder.

Pour la région de Forcalquier on peut évaluer à 85 le nombre de ces victimes.

Mais aussi, heureusement, beaucoup de persécutés furent cachés ou prévenus à temps pour échapper à l'arrestation ; ainsi à Forcalquier, St-Michel, Vachères, Mane, Dauphin, Sigonce, St-Maime. Car ici, comme ailleurs, des anonymes au péril de leur vie, sont restés humains au coeur de la barbarie.

Aussi nous accueillerons avec intérêt tout témoignage relatif à ces sauvetages demeurés inconnus pour la plupart.

ARCHIVES / Réflexions sur les églises de Mane

On connaît un certain nombre de lieux religieux à Mane, certains sont encore debout, d'autres ont disparu. L'histoire et les emplacements des uns ou des autres est problématique. En lisant "Provence Romane" ou les livrets "d'Alpes de Lumière", ou plus récemment dans "l'Atlas Archéologique des A.H.P" on peut réunir une base importante de connaissances.

Mais Christiane Boekholt est un fin limier pour traquer l'indice microscopique dans une vieille charte. C'est ce qui lui permet d'échafauder de nouvelles hypothèses. Les éclairages qu'elle donne à l'Histoire de Mane nous ont paru suffisamment étayés pour les publier et en faire foi.

Une étude attentive des rares textes subsistant à ce jour permet d'ajouter quelques détails à ce qui était déjà connu du prieuré N.D. de Salagon et d'autres églises sur le territoire de Mane.

1) Salagon : A l'origine du nom de Salagon : territoire ou église ?

Une mention du **territoire de Salagon** et non du prieuré Notre-Dame dans un acte de donation au chapitre de Saint-Mary de Forcalquier par l'évêque de Sisteron, Frodon, en 1015 peut le laisser penser.

Les textes, bien que contradictoires, mentionnent les dîmes de Salagon ou la dîme d'un quartier du terroir de Salagon et non pas la dîme du prieuré de Salagon. (Cette dîme est encore entre les mains des chanoines de Forcalquier au moment de la vente des Biens Nationaux, en 1790, aux lieux dits "Empietani" et "Es Vallons" sur le territoire de Mane).

Une observation du cadastre napoléonien montre le long de la Laye, tant sur le territoire de Forcalquier (section F) qu'au Nord de celui de Mane (section C) un certain nombre de pièces de terre, 9 sur Mane et 55 sur Forcalquier, formant un quartier nommé SARAGOUAN.

Or jusqu'à la fin du XVIIIe on trouve cette forme de "Saragouen" pour Salagon, la divergence du "r" vers le "l" est possible sur le plan linguistique.

En effet les bails du prieuré pour ses terres et son moulin (aujourd'hui Moulin Bec) sont dites :

- en 1733 au quartier de N.D. de Salagoen
- en 1777 au quartier de Salagonant
- en 1783 au quartier de Saragouans

Il semble donc qu'il y ait le long de la Laye, une zone portant le nom de Salagon ou Saragouan dans laquelle se seraient trouvées trois églises nommées dans les chartes, Ste-Marie, St-Laurent et St-Etienne, cette zone étant plus spécifiquement terre d' Eglise par opposition au castrum de Mane, possession laïque.

2) Le Prieuré.

L'on considérait jusqu'à maintenant la dépendance du prieuré N.D. de Salagon à l'abbaye St-André de Villeneuve-les-Avignon comme étant certaine à partir de 1118 (Charte du pape Gélase II).

Les découvertes archéologiques faites ces dernières années attestent l'existence d'une église à cet endroit dès le Ve Siècle. Entre cette époque et le XIIe siècle, qu'avons-nous comme éléments connus?

Dans une charte de l'abbaye St-Victor de Marseille, autour des années 1049 à 1061 l'abbé Pierre convient d'un arrangement avec Pons, moine de Salagon au sujet d'une "villa Flictignana", située sur le territoire de Forcalquier (donnée au prieuré de Saint-Promace par le Comte Bertrand en 1044). Le moine Pons pourra en disposer jusqu'à sa mort et ensuite cette villa reviendra dans le patrimoine de Saint-Promace, prieuré dépendant de Saint-Victor.

Est-ce à dire que le moine Pons est un moine victorin envoyé à Salagon pour en assurer le culte et la maintenance? Ce qui voudrait dire qu'à ce moment là et jusqu'en 1065 Salagon fut plus ou moins sous la dépendance de St-Victor sans que nous n'en ayons aucune preuve directe.

Vers 1065/1066 l'évêque Gérard Chevrier, réfugié à Forcalquier, (son siège à Sisteron ayant été usurpé par un seigneur laïque), met de l'ordre entre chanoines augustins du Chapitre St-Mary de Forcalquier, les moines de l'abbaye St-Victor installés à St-Promace depuis 30 ans, et les moines de St-André de Villeneuve-les-Avignon qui semblent avoir eu des prétentions sur les églises de Forcalquier et de Mane sans que nous puissions en connaître les raisons à ce jour.

Nous sommes au courant de ces querelles par l'évêque Bertrand. En effet, en 1173, il confirme les chartes de ses prédécesseurs du siège de Sisteron. Il évoque ce que Gérard Chevrier a fait pour remettre de l'ordre à Forcalquier. Ce dernier donna quelques unes de ses propres églises aux moines de Saint-André, notamment l'église de Mane à la place des églises N.D. et du St Sépulcre de Forcalquier (confiées aux chanoines de St-Mary), *"et qu' ainsi cesse le procès entre les chanoines et les moines de St-André au sujet de cette église Sainte-Marie de Salagon"*.

On peut s'interroger sur "l'église de Mane". S'agit-il de l' église Saint- André "in castro", ou de Sainte-Marie de Salagon, en litige dans ce texte? Le terme "cette"(ipsa) semble renvoyer à "l'église de Sainte-Marie "ce qui signifierait que l'église de Salagon pourrait avoir appartenu à St-André dès la date de 1065.

La référence à ce texte n'est jamais utilisée par les historiens de la région, probablement parce qu'elle ne repose pas sur des documents certains. Cependant, lors du colloque de St-André de Villeneuve-les-Avignon, que Monsieur Guy Barruol a suscité en Septembre 1999, Madame Monique Zermer a présenté deux chartes de Saint-Victor, de 1073 et 1075.

A la fin de la deuxième, qui traite d'un échange concernant une église du Var, on retrouve le conflit de Forcalquier et les conclusions font apparaître cette mention : *"Il faut savoir que les moines de Saint-André ne doivent en rien empêcher les moines de Saint-Victor de revendiquer pour eux, s'ils le peuvent, l'église du Saint-Sépulcre qui se trouve dans le castrum de Forcalquier que les moines de Saint-André ont perdue"*.

Ce qui confirme les citations de l'évêque Bertrand, la perte subie par St-André et rend crédible la compensation : le don de l'église de Mane (Sainte-Marie de Salagon ?). Il nous manque cependant des éléments pour comprendre ce qui s'est passé entre les trois ordres monastiques présents à Forcalquier à cette époque.

Puis nous arrivons en 1095 où la bulle du pape Urbain II, énumérant les églises dans la dépendance du monastère de St-André, n' évoque pas du tout celles de Mane.

Cependant dans les archives manuscrites du chanoine Albanès (auteur de la deuxième Gallia Christiana Novissima, ouvrage très précieux pour les chercheurs) se trouve une charte de l'évêque de Sisteron, Charles, datée de la même année, qui donne et confirme les biens de l'abbaye St-André dans notre région: "... ecclesias Santa Maria Salagonis et Sancta Maria de Nuazellas, Sancti Andre de Mane et Sancti Laurentii et Sancti Stephani et Sancti Saturnii de la Roca et ecclesias de Leproniana (La Brillane) et illas Sancti Donati superius et inferiusetc. Cette confirmation est faite dans la maison de l'évêque de Sisteron, de la main du pape Urbain... quando transitum fuit per hanc provinciam gallicanam"...(quand il passa par cette province française).

Pourquoi le chanoine Albanès n'a-t-il pas publié cette charte dans la Gallia ? Il l'a reprise d'une copie de Polycarpe de la Rivière qui se trouve à Carpentras.

De deux choses l'une, ou bien il n'avait pas encore connaissance des copies de Polycarpe de la Rivière avant l'histoire qu'il dresse des évêques de Sisteron (il dit en effet qu'il n'existe qu'une seule charte de l'évêque Charles datée de 1091), ou bien il met en doute cette copie. Ce Polycarpe de la Rivière a été relativement contesté au XIXe à cause d'erreurs manifestes qu'il a commises; cependant le chanoine Albanès le défend pour d'autres copies mises en doute.

Toujours est-il que les églises de Salagon et de Mane sont bien citées comme dépendantes du monastère de St-André à la date de 1095.

3) Les deux églises paroissiales

Au Moyen-Age il existe deux lieux de culte pour la population de Mane, l'église priorale Sainte-Marie de Salagon et l'église Saint-André dans le château.

L'église du château, seigneuriale, suffisait juste à recevoir sa "familia" c'est-à-dire ceux vivant directement dans le "castrum", l'ensemble fortifié. L'église priorale devait recevoir la population rurale.

Un indice plaide en faveur de la partition en deux territoires de ce qui est aujourd'hui la commune de Mane : sur le chemin qui mène de Mane au prieuré existait une fontaine dite "Font Comtale", cette fontaine marquant la limite entre les biens du prieuré et ceux du comte. En effet le château de Mane était au comte de Forcalquier dès le XIe siècle.

En 1514, la fontaine disparaît mais le toponyme reste, elle est captée au profit d'une autre fontaine plus proche du bourg.

a) L'église paroissiale de Salagon

Depuis quand l'église priorale apparaît-elle comme paroissiale ?

En dehors de sa fonction funéraire, cette église semble avoir été utilisée par deux communautés : celle de Mane et celle de Châteauneuf.

Les fouilles ont montré l'existence d'une basilique funéraire dès les Ve/VIe siècles et elle a continué à être le lieu de sépulture privilégié des habitants de Mane à travers les siècles. En effet, à travers les testaments, c'est surtout le cimetière de Salagon qui est évoqué :

En 1446, le sieur André Laugier lègue 1000 florins à la chapelle Saint Sébastien, dans l'église de Mane, et élit sa sépulture à Salagon au tumulus de ses ancêtres.

En 1574, Bertrand Gleize, couturier de Mane, veut être enseveli au cimetière de Salagon" en la tombe de ses parents, etc.....

Les habitants de Châteauneuf entrés en 1302 dans la communauté de Mane, en font leur église paroissiale du XIVe au XVe siècle.

On sait qu'au lendemain de la grande peste de 1348 et des famines qui ont suivi cette sombre période beaucoup de villages ont été dépeuplés (Mane n'avait alors que 68 âmes).

Un édit des Etats de Provence, datant de 1368, ordonne que les populations se regroupent dans les lieux fortifiés et que ceux qui ne l'étaient pas, ou plus ou moins bien, soient détruits et abandonnés. Cela a-t-il été le cas pour Châteauneuf, Mane étant mieux défendue?

L'église Saint-André, dans les murs de l'ancien castrum, étant trop petite pour accueillir un afflux de paroissiens nouveaux, ceux-ci ont-ils utilisé l'église priorale comme église paroissiale? En effet, en 1418, le 22 octobre, Antoine Bernard alors prieur de Notre-Dame, répondant au voeu de l'évêque de Sisteron, Robert du Four et des habitants de Mane, établit un vicaire perpétuel (curé) dans l'église de Salagon et règle les fondations qui assureront sa subsistance.

Jusque là c'était le prieur qui devait remplir les fonctions curiales en tant que curé primitif de la paroisse. A dater de ce moment-là, il délègue une partie de ses devoirs au vicaire qui doit le seconder.

Plus tard les prieurs commendataires abandonneront leurs prérogatives spirituelles à ces curés pourvus de "portions congrues" (leur salaire). En 1566, Dom Francisco Rosseti est dit "vicaire de Mane et prêtre de la paroisse du monastère de Salagon".

En 1641, un accord entre le prieur commendataire, Melchior d'Allier, et les habitants du lieu stipule que ces derniers seront sépulturés à Notre-Dame de Salagon au tombeau de leurs prédécesseurs, les funérailles étant célébrées dans l'église paroissiale de Saint-André.

Seuls les habitants de Châteauneuf ont encore Salagon pour paroisse : au XVIIIe, ils revendiquent une succursale de leur chapelle appelée Notre-Dame-de-Salagon. Ils prétendent avoir les dîmes de Châteauneuf et "souhaitent que les Pères Minimes (1) réparent leur chapelle de Notre-Dame de Châteauneuf".

Dans un premier temps les Minimes refusèrent "craignant d'être obligés de rétablir, disent-t-ils, une paroisse anéantie depuis fort longtemps unie à celle de Mane".

L'évêque sollicité approuva la demande des habitants du lieu, il ordonna que la messe soit dite à Châteauneuf du 3 mai au 14 Septembre, attendu qu'il y a un pont pour passer la rivière de Châteauneuf à Mane ".

Ce qui laisse penser que le reste du temps ils venaient à l'église priorale de Salagon.

b) L'église paroissiale Saint-André et son déplacement

Il existait une première église St-André en 1095. Nous ignorons où elle se trouvait, était-elle au sommet de la colline à l'intérieur des fortifications du château ou bien à l'intérieur de l'enceinte du village ? Enceinte probablement renforcée à la fin du XIVe.

Sur le cadastre napoléonien un petit cimetière apparaît sur la motte du château (numéro 562 section E), proche d'une "malautière" (maladière pour les lépreux)

ayant probablement servi de lazaret en temps de peste, ce cimetière a-t-il eu une fonction liée à cette maladière ou bien à "l'église in castro" dont les traces n'ont pas été reconnues in situ. Un examen approfondi du cadastre de 1594, le premier en notre possession, nous laissait espérer la localisation de cette église Saint-André dans la deuxième enceinte (celle autour du village installé sous le château), ne serait-ce que dans les confins des maisons. Rien n'est indiqué dans ce cadastre, ni ruines, ni mesures, ni "cazals", ni "église disruptive", ni "église vieille", tous termes qui pourraient désigner une église ruinée.

La nouvelle église Saint-André hors les murs existe déjà en 1546 (celle que nous connaissons), car des agrandissements y sont projetés et en 1551 un habitant y établit une fondation par testament.

En 1594, elle a donc remplacé la première église Saint-André qui semble avoir été une chapelle castrale (comme à St-Maime ou Saint-Michel). Jusqu'à présent son existence, comme chapelle dans le château même, n'est attestée, que par une mention, dans l'acte de fondation du collège des Minimes de 1618, disant que les "Pères seront tenus de dire une messe à la chapelle du château de Mane". Ce qui prouve aussi, qu'elle était encore debout à cette date.

4) Saint- Jean dans l'église du prieuré?

L'hypothèse selon laquelle il y aurait eu une église double dans l'enceinte de l'église de Salagon semble exacte. Jusqu'à présent nous connaissons avec certitude son vocable de Sainte-Marie dès 1065, pour la partie priorale.

Sur le mur sud de la nef apparaît l'inscription "sancto johanne" datée de la fin du XIVe.

Dans la visite pastorale de 1683 l'évêque mentionne deux autels dans l'ancienne église paroissiale Notre-Dame de Salagon....." un autel en maçonnerie, pierre sacrée, tableau à huile de Notre-Dame et l'autel de Saint.....(Le nom du saint n'est pas écrit) du côté de l'évangile, fait de massonerie, tableau du saint (sic), le reste de l'église est en bon état."

Une autre visite pastorale de l'évêque de Sisteron, en 1755, mentionne son passage à Notre-Dame de Salagon "....ordonnons dit l'évêque, qu'à l'église Saint-Jean appelée "de l'ancien prieuré", on mette des vitres aux fenêtres et qu'on fournisse un maître-autel, un crucifix de laiton et à l'autel Saint-Jean un marchepied, un devant d'autel, une pierre sacrée, un crucifix et des nappes. Qu'à la chapelle Saint-Laurent située à quelque distance au-dessus de l'église Saint-Jean (sic) on mette des portes neuvesle tout dans l'espace d'un an passé ce temps si ce n'est fait, nous déclarons lesdites églises et chapelle interdites, dès à présent comme pour lors.... avec la cloche pesant un quintal et demi". Donc, seule la visite de 1755 mentionne cette identité de Saint-Jean.

Entre 1683 et 1755 il s'est passé ceci : en 1723, tous les bénéfices attachés au prieuré sont donc donnés au couvent des Pères Minimes de Mane par l'archevêque d'Arles, Jacques de Forbin-Janson, dernier prieur commendataire de Notre-Dame de Salagon "pour établir deux postes de professeurs dans leur monastère".

Auparavant il a fallu intervenir auprès de l'évêché de Sisteron pour obtenir l'extinction et suppression du titre de Notre-Dame au prieuré de Salagon. C'est la fin du prieuré de Salagon. Peut-être, à ce moment-là les paroissiens de Salagon et de Châteauneuf ont-ils demandé que soit confirmé le vocable de leur lieu de culte,

celui de Saint-Jean, et c'est seulement à partir de cette visite épiscopale que l'on est sûr de ce nouveau vocable.

On assiste au même phénomène à Dauphin quand le prieuré de Notre-Dame de Chamberley cesse d'être église paroissiale, l'église castrale, sur la hauteur, primitivement dédiée à Saint-Jacques change de vocable et devient église Saint-Martin, du nom d'une confrérie paroissiale du lieu.

5) Notre-Dame de Châteauneuf-les-Mane.

Puisque cette jolie chapelle est aujourd'hui sur la commune de Mane, nous pouvons en dire un mot. Dans la charte de l'évêque de Sisteron Charles, en 1095, outre les églises citées ci-dessus et quelques autres du pays de Forcalquier confiées à l'abbaye St. André, celle de "Castello novo" vient d'être construite, elle aussi dépendra dès lors de St. André.

6) L'hôpital, dépendance de Salagon

Dans les biens confirmés par le pape Gélase II, en 1118, il est déjà fait mention de l'hôpital de Mane.

Léon de Berluç-Pérussis mentionne un acte qui fut passé à Châteauneuf-les-Mane, près du pont de la Laye, en 1340, en présence du seigneur du lieu, noble Arnulf Bodoct. Notons qu'il est très normal de trouver ce type d'établissement à l'entrée d'un pont, au Moyen-Age, il s'agit là d'un hospice pour les voyageurs et les pèlerins.

Le premier Novembre 1547, un document précise les sommes dues à l'hôpital, par le prieur de N.D. de Salagon, pour "adoubar" (réparer) le pont de la Laye. Ce lieu d'asile était donc encore en usage au XVI^e siècle.

L'observation d'une maison restaurée qui domine le pont roman montre une construction faite avec d'énormes pierres de taille. Il pourrait bien s'agir du site de cet hôpital. Actuellement, cette maison abrite un gîte d'étape avec chambres d'hôtes, il est amusant de penser qu'elle a retrouvé une fonction d'accueil quasiment millénaire !

Il est bon de préciser que le premier hôpital du village de Mane appelé "La Charité" fut construit en 1670 par Forbin de Janson, seigneur de Mane, et que son union avec "l'Hôtel-Dieu" actuel date de 1711. Donc l'hôpital mentionné en 1547 est probablement celui du pont de la Laye.

7) Saint-Martin : une fontaine

Toutes les fois où la liste des biens du prieuré de Salagon apparaît, il est fait mention d'un lieu dit "Saint-Martin".

En 1663 le prieur commendataire de Salagon, Jean d'Allier, arrente (donne en fermage) parmi d'autres terres, celle de St-Martin.

En 1790, au moment de la vente des Biens Nationaux sont signalés : "Une pradelle (petit pré) et la Font St-Martin, au nord de la rivière de la Laye". Il ne s'agit donc pas d'une église, méconnue à ce jour, mais tout au plus d'une chapelle, terme qui désignait à l'origine un lieu de culte à Saint-Martin, le mot "chapelle" venant de "capella" (le manteau qu'il partagea avec un pauvre).

A nouveau le cadastre napoléonien est venu à notre secours pour cette recherche : la parcelle dite Font St-Martin y figure sous le numéro 928 de la

section C. Une visite des lieux révèle à l'ombre d'un bouquet de chênes séculaires, un arc de cercle en pierres bâties qui pourrait bien être les vestiges de la fontaine. La source a fait l'objet d'un captage récent. Le caractère sacré qu'elle a pu avoir pendant des siècles est totalement oublié. En effet cet hagionyme est souvent lié à des fontaines sacrées dans l'Antiquité, ensuite christianisées sous l'impulsion du grand saint, un des plus populaires de France pour son action évangélisatrice et son ardeur à détruire les lieux de culte païens.

Il y aurait lieu de noter son emplacement sur une carte archéologique.

8) Saint Laurent : une maison

Située à une centaine de mètres au sud-est du prieuré de Salagon, la connaissance de son histoire se limite au fait qu'on a également trouvé des tombeaux de l'Antiquité Tardive, qui prouvent son ancienneté.

Son vocable comme celui de Saint-Etienne, martyrs des premiers temps chrétiens, est souvent donné à des églises sises dans un ensemble dit "paroissial", selon l'historien Georges de Manteyer.

Ce sont des fondations laïques ou privées sur le domaine même de quelque riche propriétaire, et cela dès la période mérovingienne. Ainsi peut-on expliquer la multiplicité d'églises sur un territoire riche certes mais plutôt restreint.

En 1683, l'église Saint-Laurent est dite "nouvellement construite", c'est-à-dire réparée. Elle est le siège d'une confrairie de Saint-Laurent en 1750.

9) Saint Etienne : la disparue.

On a parfois évoqué la possibilité que cette église, citée dans les bulles papales soit accolée à celle de Notre-Dame.

Mais nous pouvons revenir à l'assertion des anciens de Mane qui soutenaient à Pierre Martel qu'elle était bien dans le quartier Saint-Estève, à Mane. Ce dernier y a reconnu des éléments lapidaires très anciens.

Nous nous y sommes rendus ensemble après avoir constaté sur le cadastre napoléonien, à la section C, l'existence d'une parcelle N° 822 qui, au milieu de toutes celles situées au quartier Saint-Estève, portait la mention exclusive de Saint-Etienne.

Dans le cadastre de 1720 le propriétaire de cette parcelle est Maître Jacques Ginoard, notaire, avec ces précisions : "*chapelle disrrupte au quartier Saint-Etienne, confronte au levant le chemin, du midi "l'eisseine", du couchant terre de Jeanne Gafarel, veuve de Claude Bouvier, du septentrion autre eisseine*".

Les mesures de cette chapelle sont même précisées, car sa surface n'est pas cultivable donc pas imposable comme les terres environnantes, elle est de 12 cannes carrées, soit environ 48m².

Cette étude faite grâce à ces quelques mentions tirées des rares archives venues jusqu'à nous à ce jour (il y en aura peut-être d'autres qui deviendront accessibles un jour), sont loin de nous satisfaire. Nous savons que des archives du prieuré de Salagon étaient encore aux mains d'une congrégation des frères de Saint-Gabriel à la fin du XIXe, ensuite nous perdons leur trace. Probablement recueillies par des érudits de cette région, elles dorment peut-être encore dans des archives familiales.

Parmi les questions qui restent en suspens, nous ignorons pourquoi les armoiries des Flotte, grande famille du Dauphiné ayant occupé de nombreuses seigneuries en Provence, figurent au-dessus des personnages peints dans l'église du prieuré ? Ces personnages sont des laïcs, ni religieux, ni saints, sauf le grand saint Christophe présent pour accueillir les pauvres passants ou pèlerins à la sortie du pont de la Laye. Nous savons seulement qu'une Josserande de Flotte fut l'épouse du Comte Bertrand de Forcalquier vers 1150, mais les peintures sont datées de la fin du XIVE. Voulaient-ils rappeler le souvenir d'une souveraine pas encore oubliée?

Une étude approfondie sur cette famille Flotte n'a pas permis à ce jour de trouver des Flotte à Mane à la fin du XIVE siècle.

Ainsi la voie reste ouverte à de nouvelles découvertes pour l'avenir.

Christiane Boekholt, la Bastide-des-Jourdans, Mars 1999.

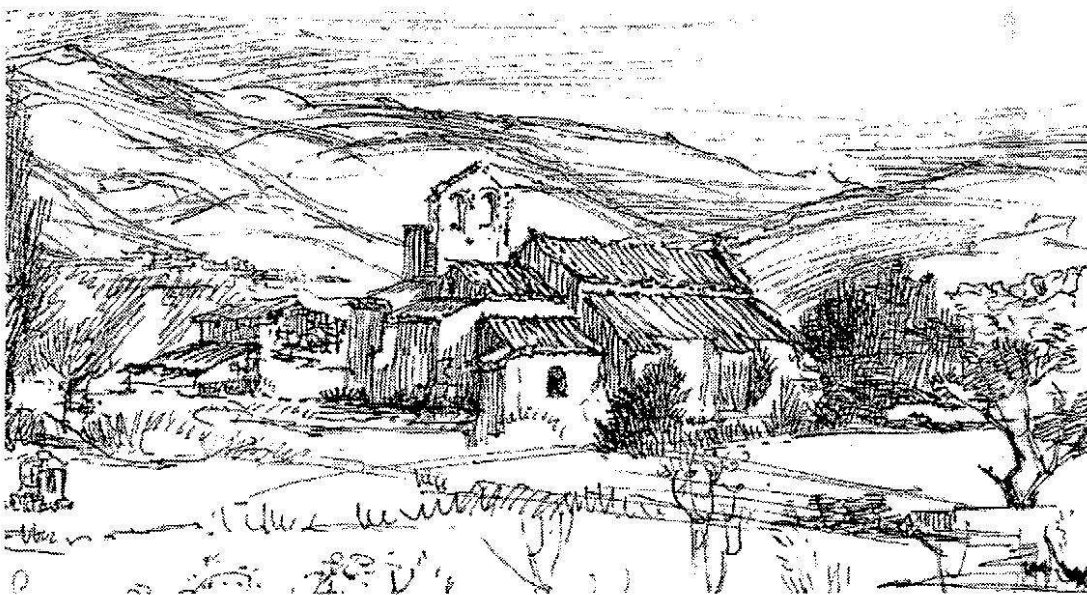
(1) Un collège de Pères Minimes a été fondé en 1618 par le seigneur de Mane, Gaspard Forbin de Janson, auquel fut rattaché le prieuré de Salagon en 1723

BIBLIOGRAPHIE

- B . Guérard, Cartulaire de St- Victor de Marseille (Paris 1857)
- Denis de Sainte-Marthe, Gallia Christiana Novissima, Tome I (1716)
- J.H. Albanès, Gallia christiana Novissima, Tome I (Montbelliard 1899)
- Dom Chanteloup, Histoire de St. André de Villeneuve-les-Avignon, (1674)
- L. Berluc de Perussis, Les dates de l'Histoire de Forcalquier (Forcalquier 1886)
- Feraud, Histoire Geographie et Statistiques des Basses Alpes (Rééd. Nyons,1972)
- G. de Manteyer, Les origines chétiennes de la Deuxième Narbonnaise (Bull. Soc. Etudes des Htes Alpes, 42e année, Gap 1923)
- F.Benoît, Recueil des actes des comtes de Provence (Paris Monaco 1925)

SOURCES :

- Archives Dép. Alpes de Hte Provence, séries H, E, Q, G.
- Archives Bouches du Rhône, séries H, J, F, G.
- Archives communales de Mane -Cadastres.



Le prieuré de Salagon par Madame Aline Renault -Pelhâte , en 1972

ET AILLEURS ?

Une découverte au château d'Oraison, par Madame du Chaffaut.

Le très ancien château d'Oraison est inexplicablement fort peu connu. Nous savons qu'il fut depuis toujours le fief de la famille qui porte ce nom. Les ruines qui dominent le village furent-elles le premier château ou seulement une tour de guet?

Dès le XIII^e siècle on trouve trace de cette dynastie. C'est seulement en 1720 qu'Esprit Fulque acheta la seigneurie et ses descendants la conservent jusqu'à la Révolution.

Mais c'est du château que nous nous occupons. Il n'avait jamais été "documenté", Les monuments historiques n'étaient jamais venus; jamais les municipalités successives ne songèrent à demander conseil pour sa restauration ou son entretien. C'est impardonnable ! J'ai su décider notre éminent conservateur des monuments historiques, Monsieur Simon de venir visiter notre château. Il est venu en Avril 1999.

Les murs très épais (1,80 m au sol ,1,40m au 1^e étage) indiquent une origine très ancienne. L'aspect actuel ne correspond pas au château médiéval d'origine. Au XIX^e siècle pour abriter la magnanerie il fut surélevé d'un étage. Les tours d'angle dominaient les toitures, en ajoutant un étage elles se trouvent au même niveau.

Les murs intérieurs sont faits de galets roulés, les voûtes en petit appareil de pierre , (vous savez que sauf les pierres de taille, les pierres doivent être enduites), on a gratté ces enduits indûment, on n'en voit plus trace. Il faut reconnaître que ces galets sont si bien disposés qu'ils forcent l'admiration.

La façade du château, côté village, a le haut d'une porte et les moulures d'un arc de style XV^e siècle.

Le château, actuellement, appartient en grande partie à la municipalité, et deux appartements au 1^e et au 2^e étage sont à des particuliers, plus une salle au sous-sol. C'est la partie du château la plus intéressante et énigmatique . Nous la connaissons et la supposions être les anciennes cuisines. Il n'a pas fallu longtemps à Monsieur Simon pour nous renseigner. Cette salle était en fait la salle des gardes du XV^e siècle et, à l'origine, elle n'était pas en sous-sol, c'est le sol extérieur qui s'est terriblement exhaussé. Il ne reste seulement comme décor, que le montant d'une cheminée. Des armoiries en haut de la voûte prouvent bien que ce n'était pas une cuisine (on ne met pas d'armoiries dans une cuisine). Il n'y a pas d'autre salle de gardes du XV^e dans la région. Merci, Monsieur Simon de nous avoir révélé son existence !

L'aspect de ce château, à l'époque, était bien différent de celui que nous voyons :

Au XVIII^e, les Fulque ajoutèrent 2 cheminées de gypserie dans des salles et un plafond en stéréotomie dans une tour où est maintenant la bibliothèque municipale. Qu'est-ce que la stéréotomie? C'est l'art d'assembler parfaitement des revêtements de pierres de tailles. Ce fut très pratiqué au XVIII^e siècle. (C'est pour cela que je dis que ce dut être la famille Fulque qui l'édifia). Un des exemples les plus célèbres de notre Midi est le grand plafond en stéréotomie de la Mairie

d'Arles. Ailleurs, un faux plafond a été mis malencontreusement dans une des salles il y a quelques années.

Les archives départementales possèdent un inventaire établi lors de la vente des Biens Nationaux du château. Une copie m'en a aimablement été donnée. Elle sera déposée à la bibliothèque municipale où vous pourrez la consulter. Voici ce que j'en ai retenu : *Il dut y avoir de magnifiques jardins" Nous nous serions arrêtés dans le jardin attenant à la maison (le château) pour en examiner la beauté et l'arrangement, sortis de la chapelle , nous serions entrés dans le sallon, dont la fenêtre est en direction du grand jet d'eau du jardin"*

Le grand bassin que l'on voyait encore il n'y a pas longtemps n'était certainement pas un bassin d'agrément mais un bassin d'arrosage construit au XIXe siècle.

Dans le grand salon se trouvaient deux canapés de 5 places. Ce type de canapés est toujours dans de somptueux ameublements. S'y trouvaient aussi *"trois grandes tables à pieds de cheval, dorés ayant dessus de marbre"re* .

Un des salons est dit *"Sallon à manger"*. Les Fulque avaient donc suivi la mode qui existait depuis peu de temps, celle d'avoir une salle spécialement réservée aux repas.

"Il y avait un portrait de Louis XIV et un autre de Louis XV que nous n'avons pas osé faire paraître au public", nous disent les préposés de la vente publique, *"Nous allons faire transporter au directoire du district de Digne tous les papiers et livres mentionnés dans le N° H d'inventaire "*

Il est aberrant que, sur ce qui avait été des jardins, on a édifié toutes sortes de bâtiments sportifs. Cela gâche irrémédiablement l'aspect du château.

Si on avait connu plus tôt l'existence de la salle des gardes et si l'on avait recréé les jardins qui devaient descendre en terrasse vers la Durance, la visite de ce château exceptionnel aurait attiré de nombreux visiteurs. La ville d'Oraison y eut beaucoup gagné. (Les griefs que je fais ne concernent nullement la municipalité actuelle que je sais n'y avoir eu aucune part.)

PARUTION : "MALIJAI" par Yvette ISNARD

Mme Y. Isnard, dignoise, née à Malijai, issue d'une famille de Villeneuve est une amie du Patrimoine du Pays de Forcalquier qui nous fait l'amitié de nous communiquer de petites notes, concernant notre secteur, qu'elle trouve au cours de ses propres recherches. Elle a écrit une histoire de Malijai bien documentée, rassemblant de nombreux textes et mettant en lumière les cahiers de l'abbé Campi du début du XXe siècle, elle étudie aussi l'histoire des hameaux et des familles nobles ou roturières environnant Malijai entre les Xie et XIXe siècles.

Ce livre, dans la tradition des monographies de villages de notre département, est édité sous l'égide des "Amis du Pays Dignois" et préfacé par Raymond Collier, ancien directeur des archives départementales. Il est le fruit de recherches de plusieurs années. Bien illustré cet ouvrage se lit avec beaucoup d'intérêt.

"Malijai, histoire d'un village en Haute-Provence et des terres environnantes"
135F, en librairie et à l'Office du Tourisme de Forcalquier

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS AMIES

Les Amis de Lurs-en-Provence :

Commémoration des 500 ans de la cloche Sainte-Croix de Lurs

Depuis quelques mois ce texte attendait dans les cartons la parution de ce présent numéro du bulletin du Patrimoine du Pays de Forcalquier. En janvier, Nous avons eu la peine d'apprendre que madame Mazoué, la présidente des Amis de Lurs, qui nous avait elle-même envoyé cet article, était décédée. Nous souhaitons que son époux, sa famille et ses amis de cette association, trouvent ici nos condoléances et la manifestation de notre tristesse. Nous garderons de Madame Mazoué le souvenir d'une personne chaleureuse, altruiste et efficace au sein de son association.

Le 15 Août 1999, ont été célébrés par l'association de Amis de Lurs les 500 ans de la cloche horlogère Sainte-Croix du campanile du village.

Sur la Place des Fainéants (devenue depuis "Place du Monument") s'est déroulée une manifestation chaleureuse rassemblant plus de deux cents personnes de Lurs, du pays de Forcalquier ... et d'ailleurs .

La cloche de 47 centimètres de diamètre et de 60 kilos a gardé toute sa jeunesse et donne le "la" aussi justement qu'en Mars 1499, quand elle fut fondue avant d'être inaugurée par l'Evêque de Sisteron Thibault de La Tour, Prince de Lurs.

Un demi-millénaire plus tard, entre deux prestations des Fileuses d'Oraison, Monique MAZOUÉ, Présidente de l'association des Amis de Lurs, dévoilait une plaque commémorative et faisait ressortir dans son discours qu'un village qui n'a pas de cloche est un village qui meurt, et que Lurs se devait d'être protégé.

Une exposition sur les cloches était ouverte au public dans l'ancienne salle des fêtes et eût un franc succès : elle était composée de prêts photographiques de la fonderie Paccard et du Musée de la Cloche à Annecy; elle comprenait aussi des photos de Lurs, dessins de cloches par les enfants de l'école de Lurs, textes explicatifs ou poétiques, dictons et instruments anciens de fondeurs.

Un fonds musical de clochés créait l'ambiance sur bande sonore ainsi que ceux, éphémères, de l'instrument sculptural de tubes métalliques à l'entrée de l'exposition. Un buffet dressé sur la place termina la journée et la formation musicale "l'Echo Forcalquiéren " prit brillamment la relève jusque tard dans la nuit étoilée.

N.B. Affiches et cartes postales commémoratives restent en vente au Syndicat d'Initiative de Lurs et à l'Association des Amis de Lurs : Campagne Bellevue, 04700 Lurs. Tél : 04 92 79 95 95.

Les Amis du Vieux Villeneuve communiquent les sorties qu'ils envisagent dans les mois à venir:

- **AVIGNON** le 30 avril ou 7 mai; 150 à 200fr suivant nombre des participants.
- Autour de **MONTFURON** avec Marc Donato, date à fixer, sans frais.
- **ENTREVAUX** par le train des pignes, la ville fortifiée, le 17/ 9 , par voiture particulière jusqu'à Digne 120 à 160fr selon nombre.
- Musées de **GAP** et de Pont du Fossé, 100 à 150fr selon nombre.

Contactez M. Peyremorte (04 92 78 54 25) pour votre intention d'y participer



Le campanile de Lurs

Forcalquier. UNE ASSOCIATION QUI RESTAURE : L'ACROF

Chaque fois que nous parlons de notre association à des personnes qui ne la connaissent pas encore, il y a toujours quelqu'un pour dire : et "Alpes de Lumière" comme si dans l'esprit de chacun ici, tout ce qui est réalisé ne peut l'être que par cette association. Sans dénigrer cette grande dame qu'a été "Alpes de Lumières", pour l'éveil à la sauvegarde de ce pays, cette grande soeur d'un bon nombre d'associations qui ont vu le jour grâce aux encouragements de Pierre Martel et son équipe, nous allons évoquer, dans chacun de nos bulletins, le travail d'une association de notre pays de Forcalquier.

Pour cette première rubrique nous souhaitons rendre justice à l'association des Amis des Chapelles Rurales et Oratoires de Forcalquier née en 1988, dont l'objet est de restaurer ces édifices religieux pittoresques situés sur la commune de Forcalquier. Les travaux déjà réalisés sont importants :

Chapelle Saint-Marc

C'était le premier chantier : La restauration complète de la chapelle, avec sacristie et clocher (illustrée en page de couverture), a été réalisée; pour cela, il avait été fait un don qui est à l'origine de la création de l'association. Mais à la fin des travaux en 1988, elle a rencontré de grosses difficultés financières à cause du doublement du devis initial, Il lui a fallu trouver des financements complémentaires, et prouver ainsi, dès les débuts, son efficacité.

Notre-Dame de Fougères

Saint-Pancrace et Notre-Dame de Fougères se dégradaient aussi. Après une étude bénévole de ses édifices par deux professionnels, membres de l'association, il a été décidé d'entreprendre en priorité la restauration de la seconde. Connue dès le XII^e siècle, remaniée au XVII^e, cette chapelle n'était plus entretenue depuis 1956. Des arbres traversaient la toiture de lauzes du chœur, leurs racines détruisaient la voûte. Les arcs doubleaux et la façade étaient sérieusement fissurés, le linteau de la porte menaçait de s'effondrer.

Sa restauration d'un coût approximatif de 300.000 F. n'a été possible que par la solidarité de la ville de Forcalquier (municipalités successives) du Conseil Général, d'Alpes de Lumière. Le financement a été assuré par les subventions, à hauteur de 65.000 F, le reste, par l'association, grâce aux cotisations et aux dons modestes ou importants recueillis au cours de neuf années. Entrepris dès fin 1988 ces travaux ont été réalisés avec goût et savoir-faire par l'entreprise Bouscarle, sous le contrôle de M. Marc Jean qui y a investi talent et passion. Enlèvement par des services municipaux des acacias qui dégradaient l'édifice, pose de tirants métalliques, mise en place d'une nouvelle charpente traitée, assainissement du sol et réfection de la façade, tous ces travaux se sont succédés jusqu'en 1997, et ont doté Notre-Dame de Fougères d'une beauté et d'une solidité nouvelles.

Saint-Pancrace :

L'association se consacre maintenant à cette chapelle. La mairie de Forcalquier a pris en charge la réparation d'une partie de la toiture et du système de protection contre la foudre. Elle va entreprendre le renforcement du chemin d'accès, indispensable pour la suite des travaux car la rénovation de la chapelle est prévue pour ce printemps. D'un coût de 113.000 F. elle sera entièrement financée par l'ACROF.

Restauration d'autres édifices

A côté de ces grands chantiers l'ACROF a également restauré des petits édifices : Croix de mission de l'avenue des Quatre Reines, oratoire Saint-Joseph au quartier de Beaudine, Croix datant du XVII^e place Saint-Pierre, volée, elle a été remplacée.

L'ACROF contribue aussi à la pérennité des traditions religieuses de Forcalquier, fêtes de Saint -Marc, Rogations, successivement dans plusieurs édifices religieux de Forcalquier : à la Cathédrale, à Saint -Marc, aux Cordeliers, à Notre-Dame de Fougères pour l'Ascension avec un traditionnel apéritif pour les amis de l'ACROF, à Notre-Dame de Provence à la citadelle, pour le 150^e anniversaire des fêtes provençales cette année.

Elle est présidée, depuis l'origine, par notre ami, Jean Testanière, et la ville de Forcalquier lui a toujours fourni un soutien précieux.

Pour ceux qui veulent se renseigner précisément sur l'histoire des églises et chapelles de Forcalquier, l'ACROF diffuse le livret édité par l'Association pour l'étude et sauvegarde du patrimoine religieux de A. H. P. Et pour avoir toutes précisions sur l'ACROF, ses projets, les manifestations religieuses ou pour adhérer ou acquérir le livret sur les chapelles de Forcalquier, s'adresser : 6 avenue Saint Promasse à Forcalquier (04300)



La chapelle de Fougères par Aline Renault-Pelhâte en 1992

Forcalquier : Le Cabinet de Berluc ou l'éveil d'un fonds dormant

Aux collections ignorées du public, non inventoriées, c'est à dire coupées des circuits par lesquels la connaissance intellectuelle se transmet et s'enrichit, et souvent stockées dans des conditions précaires, les spécialistes donnent le joli nom de "fonds dormants".

Les archives municipales de Forcalquier et les livres légués par Léon de Berluc-Perussis, conservés à Forcalquier, répondent à cette appellation : depuis un siècle, la mémoire de la ville dort, sollicitée par quelque érudit elle s'éveille, puis retombe dans sa torpeur. Et c'est en amnésique que le ville s'est construite au XXème siècle.

Chantier de Sauvegarde du Patrimoine écrit

La décision prise par le conseil municipal du 12 Mars 1999 est importante : en décidant de réhabiliter le patrimoine écrit, le Maire et le Conseil Municipal, à une abstention près, prenant conscience de la valeur de l'héritage transmis par les générations précédentes, décident d'assumer leur rôle de " passeurs ", et de s'investir activement dans la transmission de ce patrimoine.

Au-delà des moyens matériels indispensables à réunir pour mettre en oeuvre ce projet, cette décision est riche de sens. On s'engage dans un chantier de longue haleine, dans lequel le service départemental des Archives a accepté d'investir du temps et les compétences de ses agents, au nom du devoir de conservation.

Ce devoir de conservation s'accompagne, on l'aura compris, d'une volonté de réappropriation du passé. Un passé utile pour inscrire dans la ville les traces d'épisodes prestigieux, méconnus mais aussi tout simplement pour offrir un meilleur service au public toujours plus nombreux, amateurs d'Histoire, de généalogie, de langue et de culture locales, ou à la recherche d'informations d'ordre civique comme la consultation du Journal Officiel.

Classer et inventorier le matériau existant, c'est écrire la table des matières de l'histoire de la ville, pour que cette histoire puisse être lue, méditée, prolongée, projetée, poursuivie....

Patrimoine, réserve d'avenir

L'association "Patrimoine du Pays de Forcalquier", aiguillon persuasif qui a contribué à la mise en oeuvre de ce projet, sera à nouveau sollicitée pour que ses membres apportent un appui logistique.

Plus que jamais, il lui revient de faire ouvrir les yeux du plus grand nombre d'habitants sur une valeur sûre de Forcalquier : la richesse du patrimoine comme réserve d'avenir, afin de permettre la transmutation de fonds dormant en fonds vivant.

Eloïse Magilaner

Madame Magilaner est en charge des Archives, collections de livres, et Musée de Forcalquier. Ce poste de responsable, enfin créé, est important pour la connaissance et la pérennité de ces fonds non inventoriés ni évalués depuis plusieurs dizaines d'années. Forcalquier a enfin fait face à ses responsabilités concernant ce patrimoine hébergé dans les bâtiments de l'hôtel de ville. La ville devra tout de même investir et imaginer un logement plus spacieux aux archives et collections de livres ainsi qu'un enrichissement et un meilleur hébergement pour le Musée en vue d'un plus grand attrait.

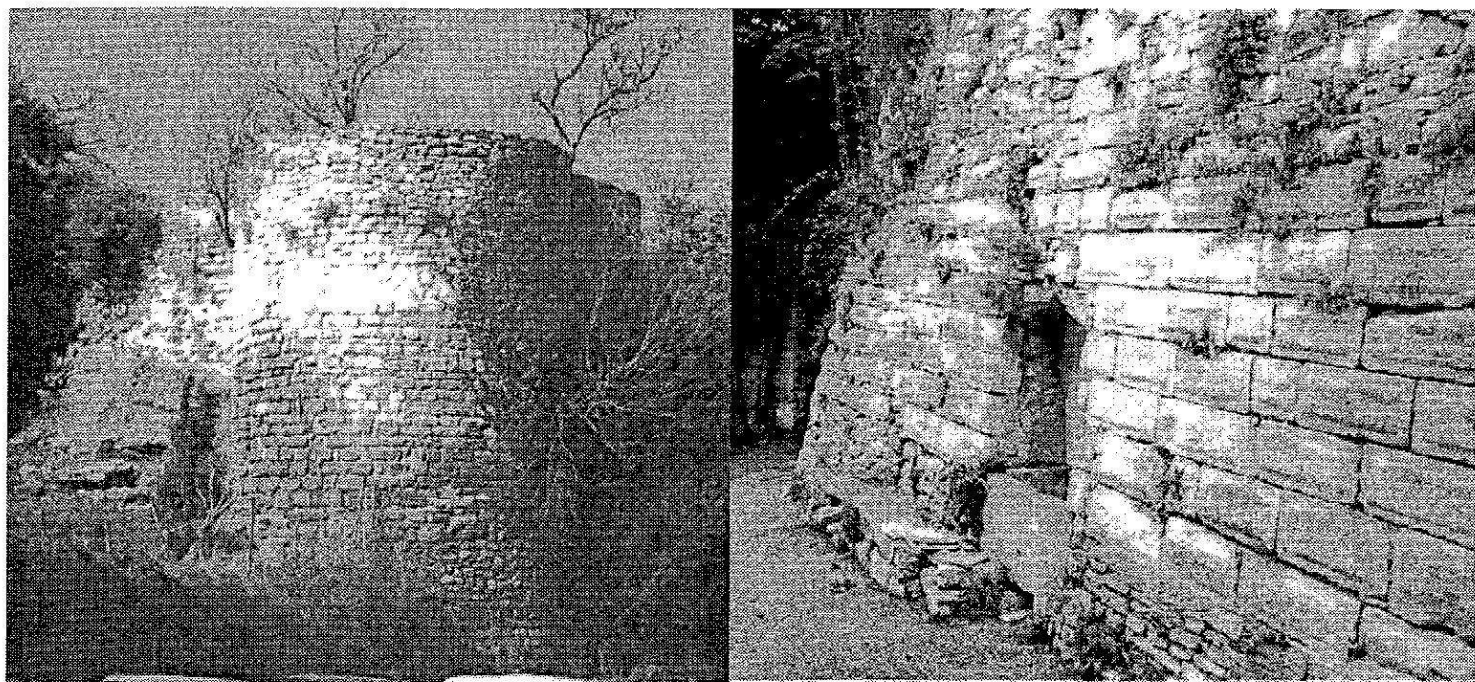
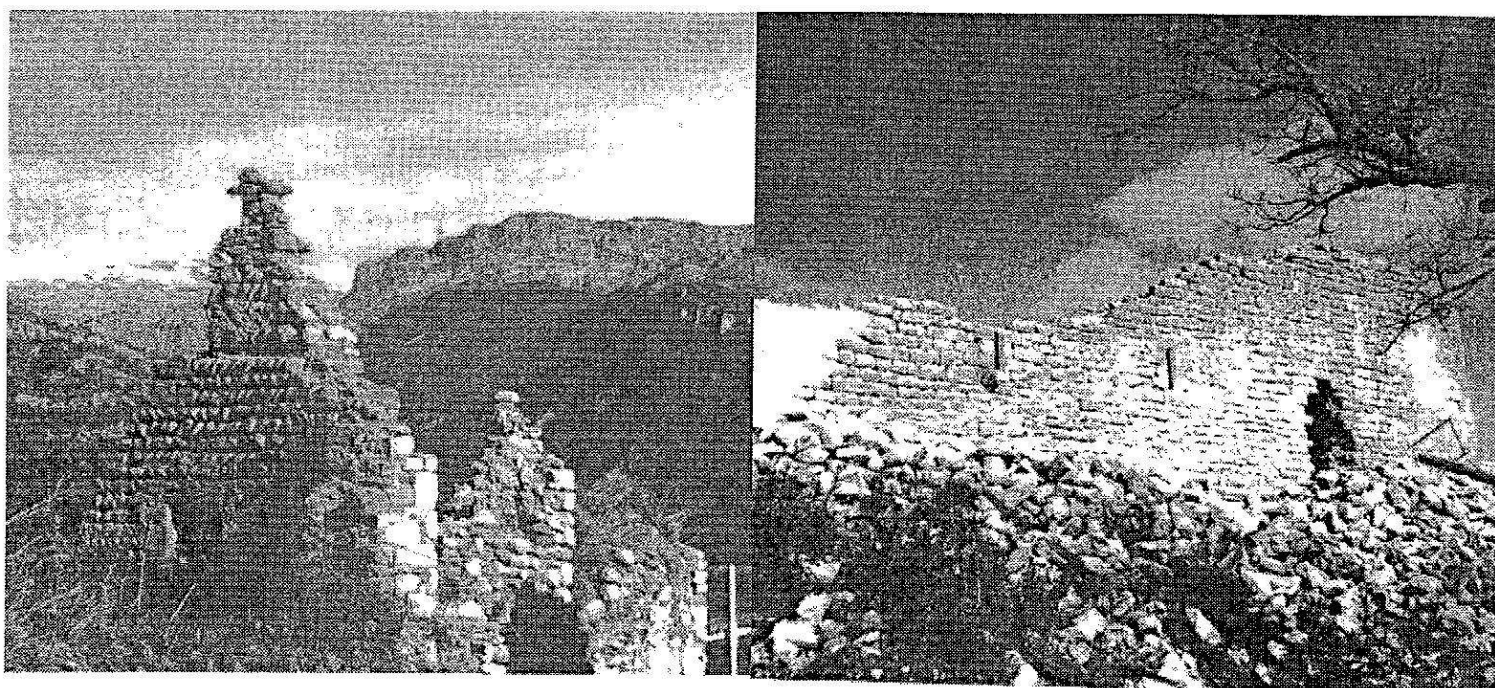
Le Jeu : Connaissez-vous votre patrimoine ?

Châteaux et Murailles en Pays de Forcalquier.

C'est le thème de notre concours-photo annuel, pour vous donner envie de rechercher de vieux murs, voici 4 énigmes: Où sont situées ces murailles et cette tour ? Quelques indices : Ceux du haut surplombent la Durance, ceux du bas, des châteaux, sont proches de Forcalquier.

Remarquez leur beauté et leurs différences : En haut à g., appareil (assemblage des pierres) en galets de la Durance en arête de poisson. A dr. appareil d'époque romane avec petits moellons en rangées régulières, (XIe ?). En bas, à dr., pierres taillées dite "à bossages", (technique romaine, reprise à Florence en 1440, ici fin XVIe ?). Le pourtour de la pierre est taillée finement, la partie centrale en relief, ici d'aspect éclaté.

Envoyez vos réponses au siège de l'association. Un prix récompensera le gagnant, à l'occasion du concours-photo.



Nouvelles de notre Association

Disparition du " COLONEL ARNAUD" en Janvier 2000 :

Etienne Arnaud était le père de Patrick Arnaud, l'un de nos adhérents (lui-même vice-président des "Amis de Vachères") a qui nous adressons nos condoléances et pensées amicales pour la perte toujours cruelle d'un père.

Tous les généalogistes ont entendu parler du "Colonel ARNAUD". Il était l'auteur d'un ouvrage célèbre dans le milieu des généalogistes : le "Répertoire des Généalogies françaises imprimées", en trois volumes, plus familièrement connu sous le nom du "COLONEL" en bonne place dans les bibliothèques de généalogie aux côtés du D'HOZIER, KERVILER etc... parmi les passages obligés des chercheurs en généalogie

M. ARNAUD a fait tout d'abord une carrière militaire brillante au cours de laquelle il a été patron du "Chiffre" de l'Armée de terre, unité de décryptage en liaison avec les services de contre-espionnage de l'Armée.

Ayant commencé à s'intéresser à la généalogie familiale, il a constaté, au cours de ses recherches, qu'il n'existait pas de répertoire des généalogies publiées; ce qui lui a donné l'idée de la constituer. Pour l'établir, étant à Paris, il eut l'opportunité de pouvoir consulter les fonds généalogiques des grandes bibliothèques parisiennes, du sénat, de l'A.F.N., des ambassades de beaucoup de pays étrangers , des bibliothèques et archives de Province.

Une partie des fiches établies (150 000) comportait les armes des familles pour éviter les erreurs dues aux homonymies. On imagine l'énorme travail que cela a du représenter avant l'usage de l'ordinateur ! Il avoua d'ailleurs, au cours d'une interview, qu'il avait bien souvent failli renoncer devant l'ampleur de la tâche.

Etienne Arnaud a aussi fondé l'Académie de Généalogie dont il a été le premier président, elle sélectionnait chaque année des ouvrages généalogiques de valeur.

Il créa aussi la Bibliothèque Généalogique avec J F. Mellein et P. de Chatellux qui avaient précédemment créé un dépôt de livres et de faire-part.

Il a bien sûr participé à de nombreuses revues et travaillé à sa propre généalogie familiale. Son répertoire était devenu tellement essentiel qu'il fut volé dans quelques bibliothèques parisiennes et il disait avec humour que c'était le signe de sa notoriété !

Enfin, il disait qu'il faudrait rajouter à son travail, ce qui avait été réalisé depuis, mais surtout les généalogies manuscrites dont il existe des milliers d'exemplaires dans les différentes archives départementales. Nous savons maintenant que les généalogistes amateurs en ont fait des milliers supplémentaires ; mais à l'heure des ordinateurs il est probable que certains se sont déjà mis à collecter tout cela et que dans plusieurs coins de France des généalogistes sont en train de donner une suite au grand "COLONEL".

Disparition de M. Henri RAVOUX: En juin 1999, perte aussi du doyen de nos adhérents, M. Ravoux Henri. Il était descendant d'une longue généalogie d'habitants du Pays de Forcalquier parmi lesquels son grand-père, architecte, qui a dessiné les plans de Notre-Dame de Provence au sommet de Forcalquier.

Il est né en Algérie où il a fait une carrière militaire. Très jeune engagé il a participé à la guerre du Rif au Maroc, puis versé au 5e Chasseurs d'Afrique, il a

souvent représenté son régiment dans des compétitions sportives aussi bien comme cavalier que comme escrimeur, disciplines dans lesquelles il a plusieurs fois été lauréat.

En 1944, il a fait partie de l'Etat-Major, à Paris, juste après la Libération. Versé ensuite dans les services du 2^e bureau en Algérie, il a été délogé de l'Armée, après la guerre, avec un grade d'officier. A cette même époque il a participé activement à une association des "Provençaux d'Alger". Il a ensuite exercé différentes fonctions dans le secteur public ou privé et a pris sa retraite. Il a quitté l'Algérie pour venir s'installer dans la maison familiale de Forcalquier, au moment de l'Indépendance de ce pays.

Ici, il a porté secours aux rapatriés d'Algérie et a créé pour eux une association puis un "Amicale". Enfin il a participé à la municipalité de Forcalquier dans l'équipe de Me Delorme.

Il était connu pour son allant et les animations des sorties, toujours appréciées, qu'il organisait avec Henriette, son épouse qu'il avait perdue en 1984.

Photographe amateur, il présentait des diapositives intéressantes sur notre région; Il était connu aussi pour son caractère entier qui dénotait, en fait, une grande droiture et cachait aussi une grande sensibilité. Il s'est éteint à 96 ans. Il était le père de madame Jeanine Bourvéau, la présidente de notre association.

Les prochains rendez-vous du "Patrimoine du Pays de Forcalquier"

- Concours-Photo

-**Été 2000** : "Châteaux et Murailles en Pays de Forcalquier", règlement du concours à l'Office du Tourisme, Forcalquier. Le but du concours étant de contribuer à un inventaire du patrimoine local, les participants sont invités à chercher d'autres sujets que Sauvan ou Mane, déjà particulièrement bien connus. Affûtez votre curiosité et partez à la découverte !

- Sorties :

- **Le Samedi 15 Avril**, sortie de la journée avec Sabrina, "Guide de Pays" : Monuments romans entre Saint-Etienne-les-Orgues et Châteauneuf-Val-st-Donat. (Saint-Martin, Malefougasse, Châteauneuf, Saint-Donat-le-Haut).

Participation : 40 F pour adhérents, 60F pour non adhérents. Gratuit pour enfants jusqu'à 15 ans. Voiture individuelle. Pique nique à emporter.

- **Samedi 22 Juillet**, sortie de la journée avec Sabrina. Monuments de la Vallée du Jabron. Mêmes conditions.

- Conférence:

Les fouilles archéologiques récentes et le nouveau regard qu'elles permettent.

Date non précisée.

Réponses au jeu "Connaissez vous votre patrimoine?" du bulletin N°3

Aucun gagnant, seules Mme Vaton et Melle Nalin ont trouvé 3 réponses sur 4.



En haut à g: culot portant une arête de la voûte, chapelle dans l'église de St.Maime.

" " à dr: orne une corniche à N. D. de Provence, à Forcalquier.

En bas à g.: dans le célèbre escalier à Château-Arnoux.

" " à dr.: sur linteau d'une maison à Fontienne.

PATRIMOINE du PAYS de FORCALQUIER

Association loi de 1901 - J.O.04/50 ,17 janvier 1996
 40 rue Marius Debout 04300 Forcalquier
 Phone 04 92 75 00 96
 Fax: 04 92 75 36 04
 WWW.correstel.com/apf
 Minitel 36 15 correstel* apf

Publications

(Tous les bulletins sont illustrés de dessins et photos inédits.)

Bulletin annuel du Patrimoine N° 1, paru en Avril 1998 : 15 Fr

Bulletin annuel du Patrimoine N°2 , paru en Mars 1999 : 20 Fr

Bulletins Spéciaux du Patrimoine du Pays de Forcalquier publiés à l'occasion de l'exposition : "**Des BAS ALPINS dans la TOURMENTE**"

N°1 : L'Usine de Saint-Auban - Les Chasseurs Alpains, paru en Novembre 1998.

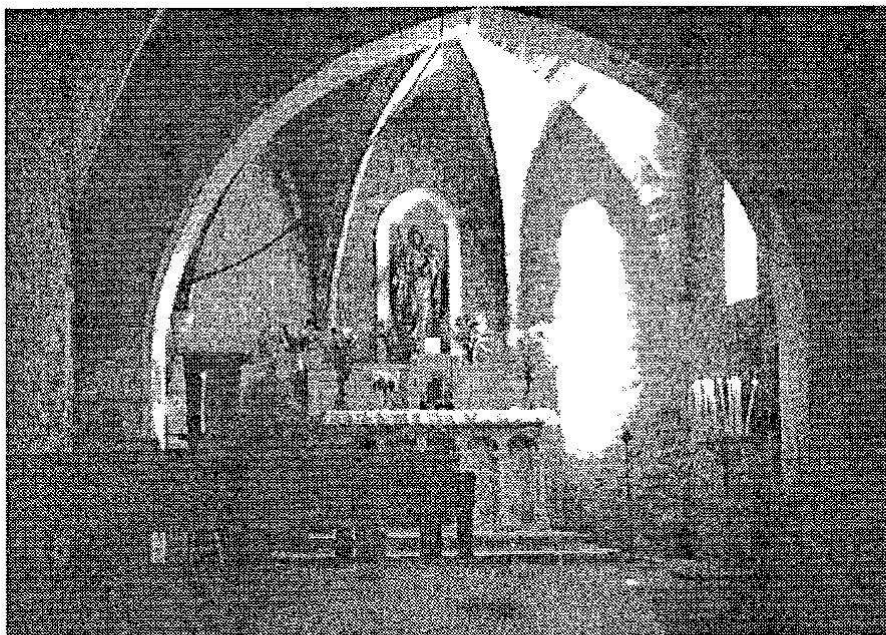
N°2 : L'Ambulance Militaire de Forcalquier - Le Service de Santé aux Armées
 - L'Ouvroir de Forcalquier, paru en Novembre 1998.

N°3 : Les prisonniers français en Allemagne- Les prisonniers allemands en France
 -Les réfugiés, paru en Mai 1999.

N°4 : La Mobilisation - Le remplacement des hommes - Pénuries, rationnement,
 restrictions, paru en Mai 1999.

N°8 : Récit de Guerre d'Eugène CARRIAS, paru en Nov 1999.

Prix public des bulletins spéciaux : Les 4 premiers : 25 fr. le numéro
 N° 8 (E. CARRIAS) : 95 francs.



Le chœur gothique de Notre-Dame de Fougères

Directeur de publication: Jeanine Bourvéau
 Comité de rédaction André et Béatrice Garnault
 Déclaration légale du périodique (21/7/98) N° 158
 Dépôt légal de ce Bulletin annuel N° 3, 10 Mars 2000